

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/103
12 novembre 2001

(01-5699)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

CHYPRE

Déclaration de M. Sotiris Sotiriou
Secrétaire permanent, Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme

Je tiens à exprimer mes remerciements au Directeur général et au personnel de l'OMC, ainsi qu'au Président du Conseil général pour leurs efforts et pour les travaux considérables réalisés en vue de cette Conférence ministérielle. Je tiens également à remercier notre hôte, le Qatar, pour son hospitalité et l'organisation de cette conférence en ces temps difficiles.

Nous sommes arrivés aujourd'hui à une étape décisive. La voie que nous choisissons déterminera l'action que l'OMC mènera pour assurer la stabilité et le développement dans le monde. Les attentats terroristes dont les États-Unis ont été victimes en septembre dernier, que le gouvernement de Chypre a condamnés avec force, devraient renforcer notre détermination à lancer une nouvelle série de négociations pour assurer la reprise de l'économie mondiale et l'aboutissement des efforts que nous avons engagés afin de construire un monde plus stable et plus équitable.

Chypre doit ses bons résultats économiques à l'ouverture de son marché, à sa capacité de s'adapter à un environnement économique extérieur en rapide mutation, ainsi qu'au commerce international. Son expérience a révélé les possibilités offertes par une libéralisation poussée des échanges, ainsi que les défis et les risques qu'elle pose. Notre pays souhaite adhérer à l'Union européenne, et cet objectif politique, économique et social accroîtra encore les défis qu'il aura à relever. Son appartenance à l'Union européenne donnera lieu, par effet de catalyse, à une ouverture et à une coopération encore plus grandes au niveau multilatéral. Chypre sera un relais entre l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Même avant les événements de septembre dernier, les échanges avaient commencé à ralentir, et avec eux, les économies nationales. La voie du progrès passe par le libre-échange, l'ouverture des marchés et l'intégration à l'économie mondiale, et il importe de remédier aux déficiences du système mondial en améliorant les structures et règles internationales de manière à en assurer le bon fonctionnement en périodes difficiles.

Les petits pays, les pays en développement et les pays moins avancés doivent s'attaquer à de graves problèmes économiques et développer leur économie de façon durable. Nous devons centrer nos efforts sur la réduction des inégalités et de la pauvreté croissantes dans ces pays. Nous devons également mettre en place des dispositifs visant à renforcer leurs capacités au moyen de l'assistance technique et d'un traitement spécial et différencié.

La nouvelle série de négociations multilatérales doit avoir une vaste portée, être exhaustive et tenir compte, de façon équilibrée, des intérêts de tous les pays Membres de l'OMC, qu'ils soient grands ou petits, développés ou non. Dans l'élaboration du programme de travail de l'OMC, nous devons faire preuve de compréhension mutuelle et de réalisme dans un esprit de coopération internationale et de justice. Nous devons concevoir un programme dont les résultats mettent en jeu les

intérêts de chaque Membre de l'OMC. Il ne devrait y avoir ni prince ni mendiant dans le nouvel ordre économique mondial.

Nous devons répondre aux préoccupations des pays en développement au sujet des questions de mise en œuvre par le renforcement des règles existantes, dans des domaines tels que les mesures antidumping, les obstacles au commerce, les obstacles non tarifaires, les subventions, l'accroissement de la transparence et de la prévisibilité. Il nous faut en outre assurer la non-discrimination et réduire le risque de protectionnisme. Pour ce qui est des droits de propriété intellectuelle, nous devons chercher à concilier nos positions pour parvenir à un accord permettant aux pays en développement d'avoir accès aux médicaments essentiels.

Au sujet de l'agriculture, nous ne devons pas oublier que les besoins de développement rural ne sont pas les mêmes dans toutes les parties du globe et qu'il est nécessaire de préserver la viabilité de nos communautés rurales, en particulier dans les régions moins favorisées. Il nous faut donc trouver l'équilibre entre les considérations d'ordre commercial et non commercial et protéger la contribution si précieuse de l'agriculture aux secteurs économique et social et à l'environnement. À cet égard, il importe que le processus de réforme en cours se poursuive par l'amélioration des mesures de la catégorie verte et de la catégorie bleue, le traitement spécial et différencié des pays en développement et la réduction progressive des subventions à l'exportation.

Notre pays, qui est fortement tributaire des services, est favorable à la poursuite d'une politique de libéralisation de plus en plus poussée de tous les secteurs qui tient compte des intérêts de tous et assure un équilibre global des droits et obligations.

Le climat actuel des investissements met en lumière la nécessité d'établir un système fondamental de règles multilatérales applicables aux investissements directs étrangers. L'adoption de règles multilatérales uniformes devrait bénéficier à la fois aux investisseurs internationaux et aux pays d'accueil.

Nous sommes en faveur de l'inclusion de la question commerce et concurrence dans le programme de travail futur de l'OMC, de la mise en place d'un système essentiel de lois et politiques sur la concurrence et de l'établissement de mécanismes de coopération entre les agences nationales chargées de la concurrence.

En ce qui concerne la facilitation du commerce, nous devons mettre en place des mesures pratiques pour simplifier les formalités douanières et accélérer ainsi la circulation des biens sur les marchés internationaux.

Enfin, nous devons répondre aux préoccupations légitimes de la société civile de nos pays, en assurant que les règles commerciales demeurent compatibles avec les intérêts généraux de la société dans son ensemble.

Avant de conclure, je tiens à souhaiter de tout cœur à la Chine la bienvenue à l'Organisation mondiale du commerce et à affirmer que nous espérons compter bientôt parmi nous d'autres partenaires commerciaux, dont l'accession donnera à l'OMC une dimension vraiment universelle.

Cette conférence est pour nous l'occasion de relever les défis auxquels nous sommes confrontés et, par des délibérations prudentes et équilibrées, de jeter les bases d'une nouvelle série de négociations qui imprimera un élan aux échanges mondiaux, rétablira la confiance et favorisera la reprise de la croissance économique pour le bien de tous.
